



## Licence Pro : Assurance Banque Finance (Chargé de clientèle)

### • Public

Candidats âgés de 16 à 29 ans.

Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise.

### • Prérequis

Titulaire Bac +2 dans le domaine du tertiaire.

### • Modalités d'accès

Dossier de candidature téléchargeable sur <https://stdenis.escap.fr/> ou à retirer au centre de formation

Retour par mail à : [arepstdenis@escap.fr](mailto:arepstdenis@escap.fr) ou à déposer au centre de formation.

Cela sera suivi par une convocation à un entretien professionnel et la validation définitive sera signifiée par mail.

La promesse de contrat d'apprentissage est un plus. (Accessible au contrat de professionnalisation)

### • Délai d'accès

15 jours ouvrés. Dossiers disponibles à partir de janvier 2026. Inscription possible jusqu'en octobre 2026.

### • Moyens et méthodes pédagogiques

Animation de la formation par des formateurs enseignant de l'ESCAP, de l'université Catholique de Lille (FGES) et des professionnels en activité.

Modalités pédagogiques : Cours / TD / Visites en entreprises / Intervenants professionnels de la banque et de l'assurance.

### • Nombre de participants

De 8 à 15 personnes. La formation sera ouverte si le quota d'inscription est atteint.

### • Dates et durée de la formation

La formation dure douze mois (septembre 2026 à fin août 2027)

### • Durée de la formation

475 heures en centre. Cours sur les lundis et mardis.

### • Tarifs de la formation

Coût de la formation 9000 € \* (pris en charge intégralement) (TVA non applicable), reste à charge 0 € pour l'apprenti.

### • Modalités d'évaluation

Contrôle continu (CCF) et examen terminal (Partiels) et soutenance de mémoire.

La licence professionnelle accorde 60 ECTS.

### • Validation / Sanction

Formation labellisée diplôme universitaire FGES Faculté Catholique de Lille.

### • Certificateur

Université Polytechnique Hauts-De-France (UPHF) (enregistrement JO/BO : 10/05/2023 - échéance : 31/12/2029)

### • Liens vers d'autres certifications

Pas d'équivalence ou de passerelle

### • Types d'emplois accessibles

- Conseil clientèle en assurances
- Gestion de clientèle bancaire
- Accueil et services bancaires
- Relation clients banque/finance
- Conseil en gestion de patrimoine financier



### ● **Poursuite d'étude possible**

- Master Management des banques et des institutions financières.
- Master Gestion de patrimoine
- Master Management des assurances

### ● **Accessibilité**

La formation ayant lieu dans un établissement scolaire, ceux-ci sont conformes à la réglementation ERP.

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite.  
Adaptation pédagogique possible.

### ● **Contact(s)**

Responsable : Mme Inès LHERBIER

Responsable qualité : M David Fourrier

**AREP ESCAP – 8 place St Jean – BP 50009**

**62501 SAINT-OMER CEDEX**

Tél : **03.21.12.24.00** / Mail : [arepstdenis@escap.fr](mailto:arepstdenis@escap.fr)

### ● **Objectifs professionnels**

- Ecoute et questionnement du client/prospect en vue de collecter les informations utiles à l'analyse de sa situation (étude des bilans dans le cas des entreprises) ou du besoin de garanties de ses clients
- Formulation d'offres socialement et écologiquement responsables
- Montage de dossiers et suivi administratifs, dans le respect de la législation et des procédures
- Evaluation des risques des financements accordés
- Prospection de nouveaux clients
- Vente de produits financiers ou d'assurance de son établissement
- Suivi de sa clientèle (garanties et prestations d'assurance, solutions de financement, investissements, placements ...)
- Contribution aux activités de coordination dans son service et à l'analyse des évolutions du marché

- Participation aux campagnes de promotion des produits ou services de son établissement

- Evaluation et amélioration des objectifs de ventes de produits d'assurance, d'épargne, de collecte, de crédits et de services fixés par sa direction

- Traitement des réclamations des clients relevant de son domaine ou transmission au service concerné

- Exploitation des documents de gestion de l'unité de travail (tableaux de bord, rentabilité, risques, évolution, marges de progrès...)

- Restitution, à l'écrit ou à l'oral, de son activité à sa hiérarchie (analyse risque de son portefeuille, activité commerciale, prospection, indicateurs de rentabilité)

- Utilisation des outils de prévention, de suivi et de contrôle de son établissement

- Identification et compréhension des organes et grands principes de régulation bancaire et du financement de l'économie

- Développement de sa curiosité professionnelle en enrichissant ses connaissances dans un environnement évolutif

### ● **Programme et compétences**

#### **BC01 : Utiliser les outils numériques de référence**

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe

#### **BC02 : Exploiter des données à des fins d'analyse**

- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique



### **BC03 : S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et au moins une langue étrangère**

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non ambiguë, dans au moins une langue étrangère

### **BC04 : Se positionner vis-à-vis d'un champ professionnel**

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs

### **BC05 : Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle**

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

### **BC06 : Analyser l'écosystème de la banque et de l'assurance**

- Analyser l'environnement monétaire, financier, économique et social de la banque et de l'assurance, en étudiant notamment leur fonctionnement monétaire et financier, l'organisation des marchés financiers ainsi que les outils financiers disponibles, afin de pouvoir

proposer au client des offres socialement responsables

- Développer une culture juridique et fiscale en maîtrisant les fondamentaux juridiques et analyser leurs impacts sur la situation du client afin d'identifier au mieux les besoins des clients et de faire des offres commerciales adaptées, sécurisées et responsables
- Identifier les opportunités et contraintes liées à la transition écologique au sein de l'écosystème bancaire et assurantiel, en tenant compte des évolutions réglementaires (comme le règlement européen SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) ou les normes sur la taxonomie verte), des attentes sociétales et des risques environnementaux pour proposer des solutions innovantes et adaptées aux enjeux
- Appliquer la réglementation en vigueur, le devoir de conseil et la politique environnementale de l'entreprise

### **BC07 : Gérer la relation client en matière bancaire ou d'assurance**

- Constituer son portefeuille client par des actions de prospection et de mise à jour de fichiers clients afin de bien connaître les besoins de ses clients et leurs évolutions possibles au regard de leur situation et de leur âge
- Conseiller son client en développant sa capacité d'écoute et la compréhension de ses besoins, contextualisés notamment au regard des enjeux de la transition écologique et des attentes collectives, afin de formuler les offres les plus adaptées
- Négocier avec son client en prenant en compte tous les paramètres du contrat en vue de sa conclusion

### **BC08 : Contribuer à la performance de son organisation bancaire ou assurantelle**

- Développer de la veille sur les nouveaux produits/services bancaires et assurantiels, sur les nouvelles technologies (intelligence artificielle, cyber sécurité) en étoffant son réseau et sa démarche de recherche d'informations pour être en capacité de



INSTITUT  
CATHOLIQUE  
Université Catholique  
de Lille 1875

proposer des offres responsables innovantes et les plus adaptées à ses clients

- Actionner des leviers de développement de son activité en améliorant notamment la qualité de service afin de développer son portefeuille client et de contribuer à l'accroissement du PNB

### ● Valeurs Ajoutées

- Point écoute accessible.
- Référent handicap.
- Centre accessible par transport en commun (bus – train)
- Restauration sur place
- Manifestations culturelles (Urban trail, Expositions, Workshop, Exposition éphémère)
- Passage de diverses certifications possibles (TOEIC, Voltaire, AMF)

\*Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage » : Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap).

Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.

Selon la LOI n°2025-127 du 14 février 2025 de finances pour 2025, une participation obligatoire entreprise de 750€ sera demandée pour les certifications de niveaux 6 et 7.

Article L.6211-1 : « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »

Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du Code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.



● **Taux**

**83,30 %**  
De stagiaires  
satisfait(s) \*

**100,00 %**  
Validation de la  
formation \*

Pourcentage des apprentis  
présents à l'examen ayant  
obtenu la certification

**75 %**  
De poursuite  
d'étude \*

**0 %**  
D'interruption  
dans la  
formation \*

RNCP : 40193

Soit 0 rupture

**25 %**  
D'accès à  
l'emploi \*

Soit 0 certifiés en recherche  
d'emploi à 6 mois

**100 %**  
D'emploi dans  
les métiers visés  
\*

Concernant les certifiés en  
emploi

\* Session 2025.

« La liste des formateurs de cette formation peut être communiquée sur demande par mail à [arepstdenis@escap.fr](mailto:arepstdenis@escap.fr) »